MARCHÉ DE NOËL 2024 DE NIEDERBRONN-LES-BAINS



Charte de participation

Lieu du Marché de Noël : Parc du Casino - Niederbronn les Bains

Horaires de la manifestation : Vendredi 29 novembre 2024 : de 18h à 21h

Samedis 30 novembre, 7, 14 et 21 décembre : de 14h à 19h

Dimanches 1er, 8, 15 et 22 décembre : de 14h à 19h

• Il est impératif de respecter les horaires de début et de fin du Marché de Noël, de s'installer en temps et en heure et de ne pas stationner vos véhicules dans le parc aux heures d'ouverture du Marché de Noël. Il est également important d'être présent en permanence sur le stand, dès l'ouverture et jusqu'à la fermeture du Marché.

- La décoration de votre stand se fera en harmonie avec l'esprit de Noël. Les grandes pancartes publicitaires ou les affiches sur papier fluo ne seront pas acceptées.
- Aucun gardiennage ne sera assuré par la Ville. Les objets laissés sur votre stand seront sous votre entière responsabilité. En aucun cas, la Ville ne saurait être tenue responsable des dommages ou vols causés.
- La vente de produits manufacturés ou issus de l'importation ne sera pas tolérée ainsi que les objets emballés d'un film transparent. Les produits vendus doivent impérativement être artisanaux. L'exposant s'engage à afficher les prix de ses produits.
- Seront interdits à la vente : tous les produits non mentionnés sur la fiche de candidature ou non approuvés par le Service de Communication & Animations de la Mairie de Niederbronn-les-Bains.
- Il y aura lieu d'approvisionner suffisamment votre stand pour satisfaire tous les visiteurs et ce jusqu'à la fermeture totale du Marché.
- La vente de vin chaud et de boissons chaudes est réservée aux Associations locales. Il est interdit de vendre de l'alcool aux mineurs.
- Aucune exclusivité n'est garantie.
- Le participant s'engage à être assuré (responsabilité civile).
- Le participant s'engage à veiller à la propreté globale du site et à restituer un chalet parfaitement propre (déchets et cartons éventuels devront être emportés par l'exposant).
- Toute annulation de participation faite après le 1^{er} novembre 2024 ne sera pas remboursée.
- En cas d'annulation l'exposant s'engage à prévenir les organisateurs, par téléphone au 06 36 07 65 04 ou par mail à communication@niederbronn-les-bains.fr

Merci pour votre compréhension vis-à-vis de ces contraintes indispensables à notre organisation.